



JOURNÉE DE DÉMONSTRATION:
CORRIDORS BLEUS ET VERTS DANS LE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DES ANGLAIS
 ELISABETH GROULX-TELLIER, GÉOGRAPHE, M.ENV. , CHARGÉE DE PROJETS
 14 OCTOBRE 2015 À 13:30



AMBIOTERRA



Ambioterra est un organisme de bienfaisance dont la mission consiste à protéger la biodiversité, prioritairement les espèces menacées dans le sud du Québec. Les moyens de l'organisme pour atteindre cette mission sont les suivants: accompagnement des propriétaires vers la protection de leur patrimoine naturel (remise de cahiers du propriétaire, conservation volontaire, etc.), éducation et sensibilisation, acquisition de connaissances en réalisant des inventaires fauniques et floristiques ainsi que la caractérisation et l'aménagement d'habitats.

PLAN DE LA PRÉSENTATION



- 1. MISE EN CONTEXTE**
- 2. NOTRE PROJET DE CORRIDORS BLEUS ET VERTS**
- 3. LES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS CHEZ M. COM-NOUGÉ**
- 4. LES SOURCES DE FINANCEMENT**



MISE EN CONTEXTE

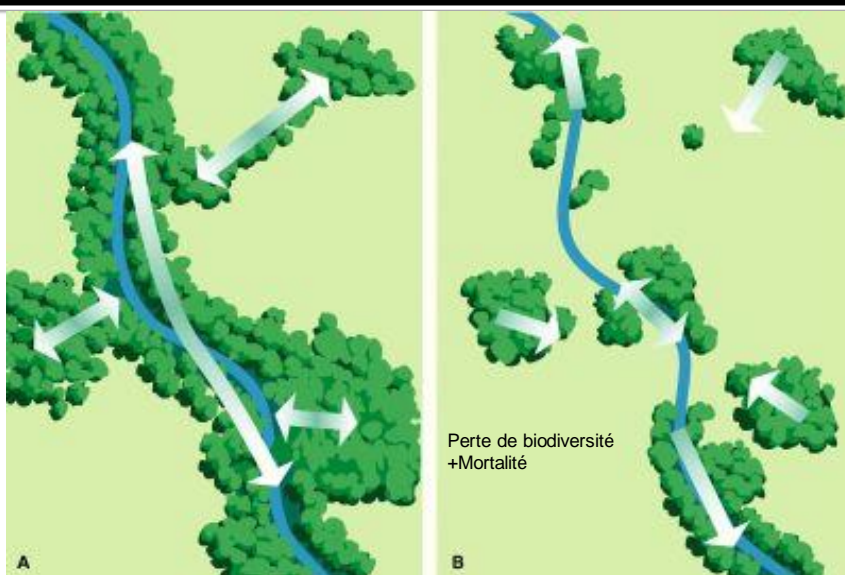
QU'EST-CE QU'UN CORRIDOR BLEU ET VERT



Les corridors bleus et verts sont des zones tampons (forêt, mosaïque de marécage, cours d'eau, fossé agricole etc.) qui permettent de relier entre eux les différents milieux naturels présents sur un territoire afin de maintenir ou rétablir la connectivité naturelle entre les espèces qui y vivent. Ils peuvent prendre diverses formes être de grandeur variable et générer divers bénéfices pour la nature et l'humain.



QU'EST-CE QU'UN CORRIDOR BLEU ET VERT



(Source: Federal Interagency Stream Restoration Working Group (FISRWG))

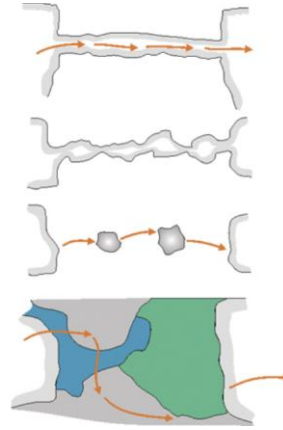
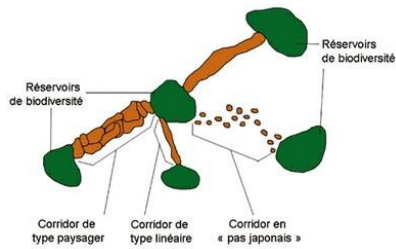
PLUSIEURS MODÈLES POSSIBLES...



PLUSIEURS MODÈLES

POSSIBLES: PAS JAPONAIS,

CORRIDOR LINÉAIRE ...

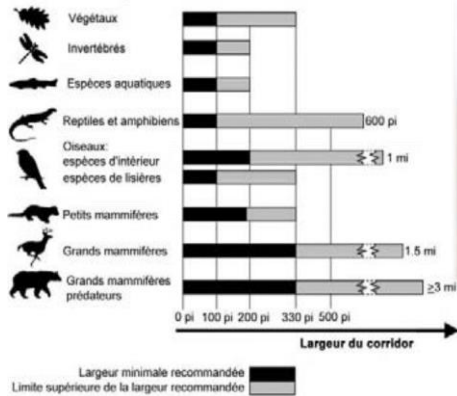


Source: Bennett, 2008

EX: SUPERFICIES MINIMALES NÉCESSAIRES



Schéma des largeurs de corridor



Source: Bentrup, 2008
 100 pieds = 30 m.
 1 mille = 1,6 km

LES BÉNÉFICES DE MAINTENIR OU RÉTABLIR DES CORRIDORS BLEUS ET VERTS...



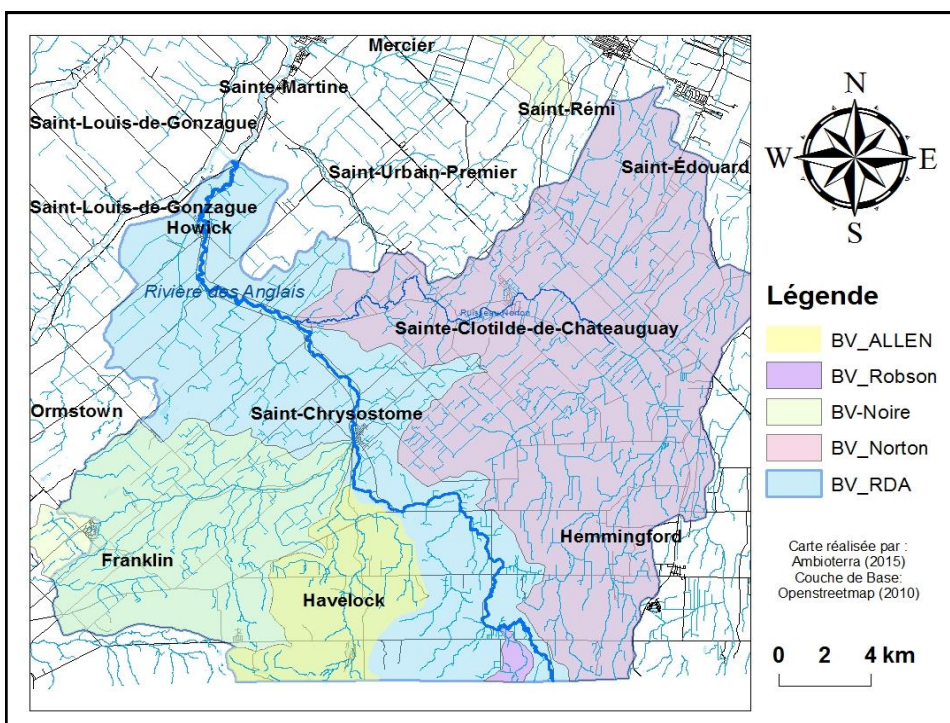
Faune et Flore	Milieu agricole	Homo sapiens
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nourriture ▪ Accès à des habitats variés ▪ Maintient et favorise les échanges génétiques entre les populations ▪ Refuge pour les espèces en danger ▪ Maintient biodiversité ▪ Déplacements sécuritaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution érosion éolienne et perte de sol ▪ Lutte intégrée ▪ Diminution des inondations ▪ Rétention de l'eau dans le sol (moins d'évaporation) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Qualité de l'eau et de l'air ▪ Diminution du bruit ▪ Valeur esthétique ▪ Chasse, activité de plein air.... ▪ Revenu économique ▪ Santé des sols



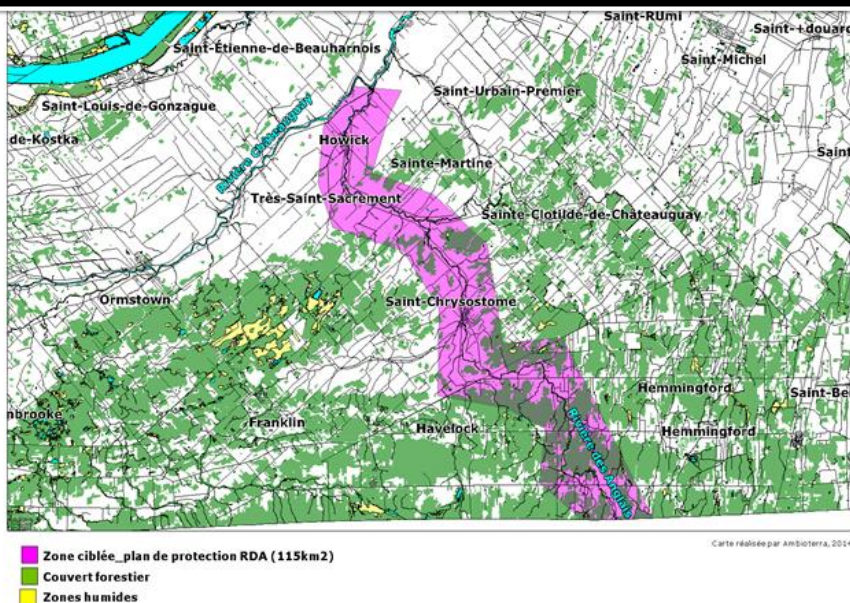
RÉSUMÉ DU PROJET



Ce projet vise à long terme à protéger et restaurer des corridors bleus et verts dans la section comprise entre Hemmingford et Sainte-Martine du bassin versant de la rivière des Anglais. La première phase initiée en 2013 et financée par le *Programme Interactions communautaires* (Canada et du Québec) et le programme Pacte rural de la MRC du HSL consistait à identifier les zones prioritaires d'intervention, à recruter les propriétaires volontaires et à réaliser les diagnostics chez chacun de ceux-ci. La deuxième phase (2014/2015) consistait à réaliser les aménagements proposés chez 5 propriétaires riverains recrutés en 2013. Ce projet s'inscrit à l'intérieur d'une planification régionale de corridors verts dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent initiée par l'organisme de bassin versant de la rivière Châteauguay (SCABRIC) et Nature Action Québec (NAQ).



ZONE CIBLÉE

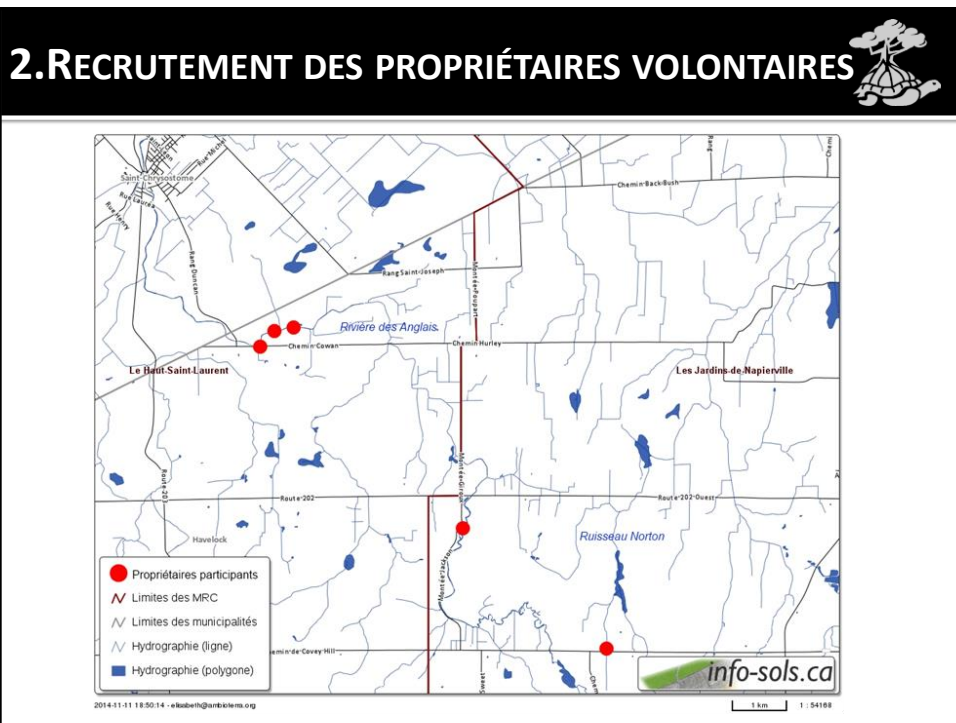
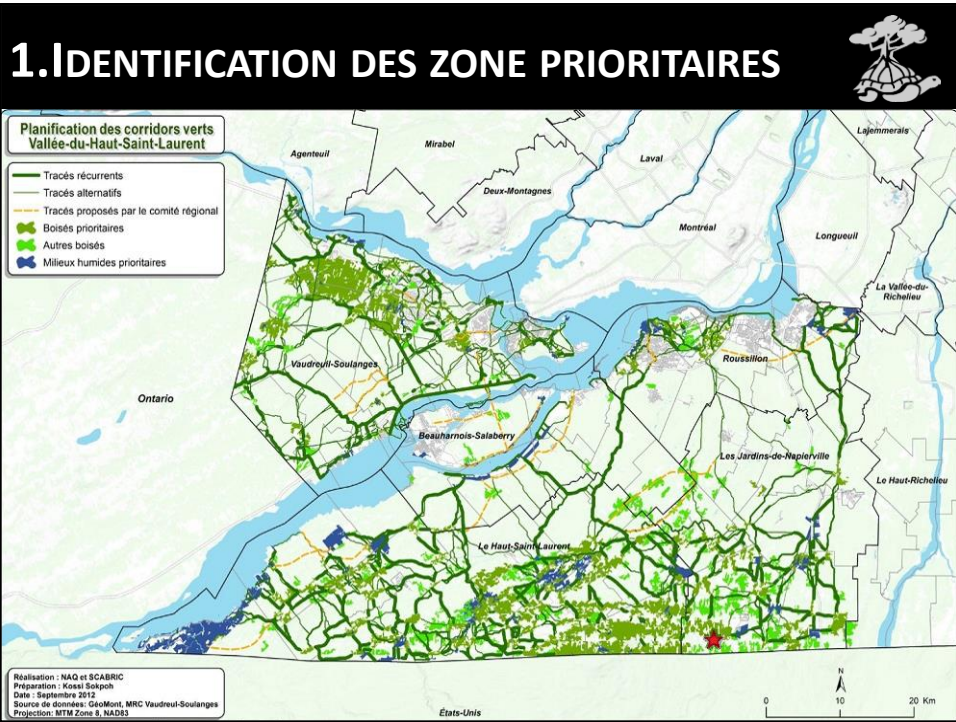


ÉTAPES DE RÉALISATION DU PROJET

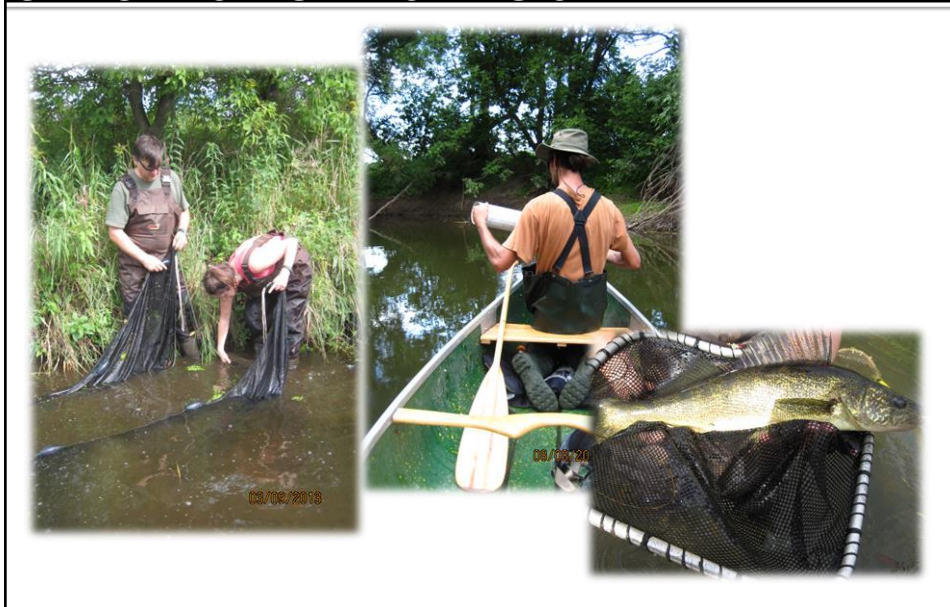


Phase 1 (2013-2014)

1. Identification des zones prioritaires (études disponibles, géomatique, etc.)
2. Recrutement de propriétaires volontaires (publipostage, rencontre d'information, etc)
3. Inventaire (flore et faune) et caractérisation des berges
4. Cahier du propriétaire
5. Signature d'une déclaration d'intention



3. INVENTAIRE (FLORE ET FAUNE) ET CARACTÉRISATION DES BERGES



L'indice de qualité de la bande riveraine (IQBR)



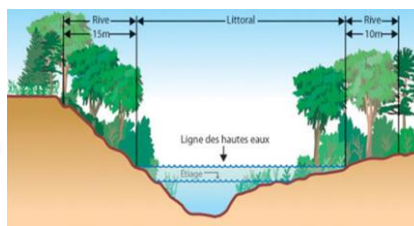
L'indice de qualité de la bande riveraine (Saint-Jacques et Richard, 1998) permet de déterminer la performance écologique d'un habitat riverain. Un indice qui se rapproche de 100 indique une excellente qualité de bande riveraine (arbres, arbustes, herbacées naturelles) tandis qu'un pointage près de 17 signifie que la bande riveraine est de faible qualité (sol nu, culture, etc.).



Valeur IQBR
 ● Très faible
 ● Faible
 ● Moyen
 ● Bon
 ● Excellent

0 20 40 80 m

Carte réalisée par:
 Ambiterro, 2014
 Orthophoto:
 Couverture, 2009



4. CAHIER DU PROPRIÉTAIRE



Résultats des inventaires et recommandations pour améliorer les habitats et protéger les espèces présentes



5. SIGNATURE D'UNE DÉCLARATION D'INTENTION



OPTIONS DE CONSERVATION		LES ENTENTES DE CONSERVATION		
OPTIONS DE CONSERVATION	VOUS DEMEUREZ PROPRIÉTAIRE	AVANTAGE FINANCIER / FISCAL	ENTENTE LÉGALE	DESCRIPTION
Déclaration d'intention	Oui	Non	Non	Engagement moral d'un propriétaire qui repose sur son honneur, par lequel il manifeste le souhait de conserver les attraits naturels de sa propriété.
Entente de gestion, d'aménagement et de mise en valeur	Oui	Non	Non	Engagement moral d'un propriétaire qui repose sur son honneur, par lequel il manifeste le souhait de conserver les attraits naturels de sa propriété.
Contrat de louage (ou bail)	Oui	Non	Oui	La terre est louée à un organisme de conservation, à un producteur agricole ou forestier pendant un nombre déterminé d'années, sous réserve de restrictions quant à son utilisation.
Prêt à usage	Oui	Non	Oui	La terre est louée gratuitement à un organisme de conservation, à un producteur agricole ou forestier pendant un nombre déterminé d'années, sous réserve de restrictions quant à son utilisation.
Convention entre propriétaires	Oui	Non	Possible	Engagement entre voisins où ceux-ci s'entendent sur une gestion durable de leurs terres. Le tout peut se faire seulement entre voisins ou avec un organisme de conservation. Une entente légale peut également être signée pour assurer la continuité de l'entente dans le futur, mais n'est pas obligatoire.
Servitude de conservation	Oui	Possible	Oui	Entente conclue entre un propriétaire et un organisme de conservation où le propriétaire renonce à faire chez lui des activités dommageables pour l'environnement.
Vente	Non	Possible	Oui	Un propriétaire vend sa propriété à un organisme de conservation.
Donation	Non	Possible	Oui	Un propriétaire donne sa propriété à un organisme de conservation.
Réserve naturelle	Oui	Oui	Oui	Engagement légal par lequel un propriétaire s'engage à protéger les attraits naturels de sa propriété en vertu de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel.

ÉTAPES DE RÉALISATION DU PROJET



Phase 2 (2014-2015)

1. Planification des aménagements
(plan d'aménagement, choix de végétaux, commande des plants, etc.)
2. Préparation des terrains
3. Plantation
4. Entretien et suivi (maladies, insectes et ravageurs)
5. Transfert de connaissance (journée démo, communiqué de presse, etc.)

CRITÈRES POUR LE CHOIX DES VÉGÉTAUX



- ❖ Type de sol
- ❖ Espèces indigènes déjà présentes
- ❖ Les 3 strates de végétations en bordure d'un cours d'eau
(herbacées, arbustive et arborescente)
- ❖ Variété d'espèces, mais pas trop...
- ❖ Drainage
- ❖ Enracinement (superficielle ou en profondeur)
- ❖ Nourriture pour la faune

Bon site pour aider à choisir les bons végétaux:

<http://www.fihog.qc.ca/>



PRÉPARATION ET PLANTATION



10/08/2014



10/08/2014

LE PROJET EN CHIFFRES



5 Propriétaires

2396 arbustes

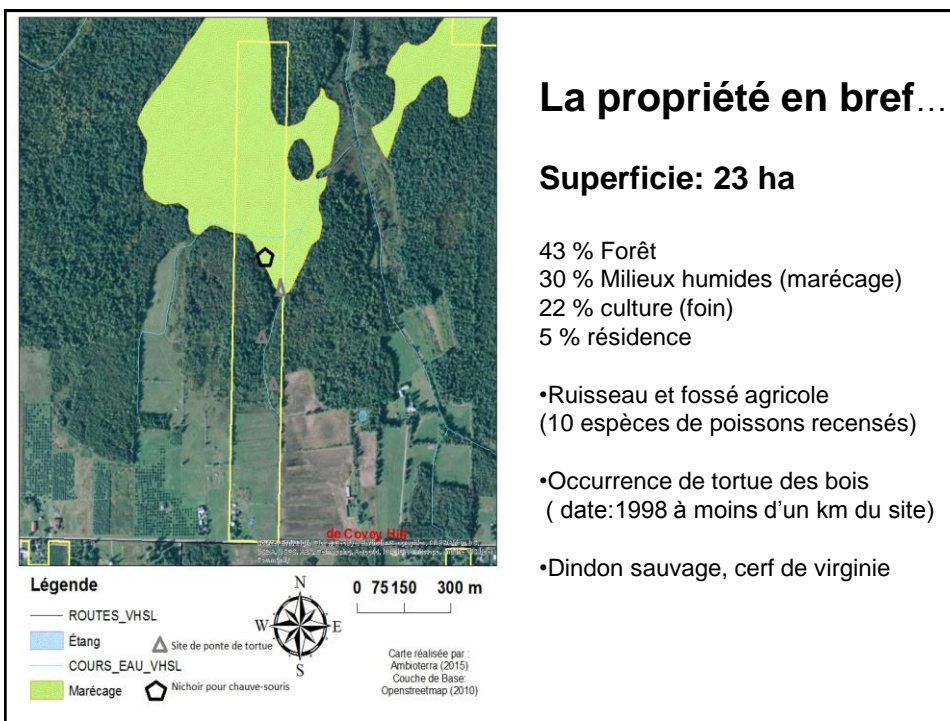
400 arbres

25 kg de semences

Superficie: 6793 m²

Longueur: 1279 m linéaire





La forêt de la propriété est composée de peuplements feuillus (érable rouge, frêne, chênes à gros fruits) et mélangés contenant du sapin baumier, du pin blanc, du cèdre, de l'épinette blanche et de la pruche.

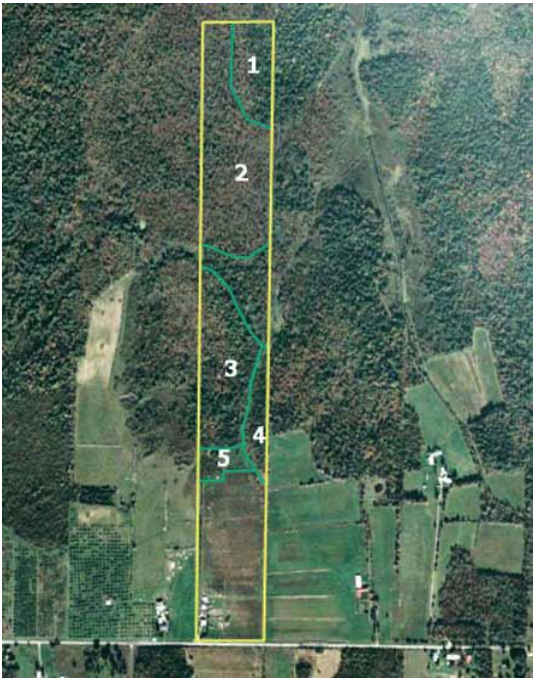
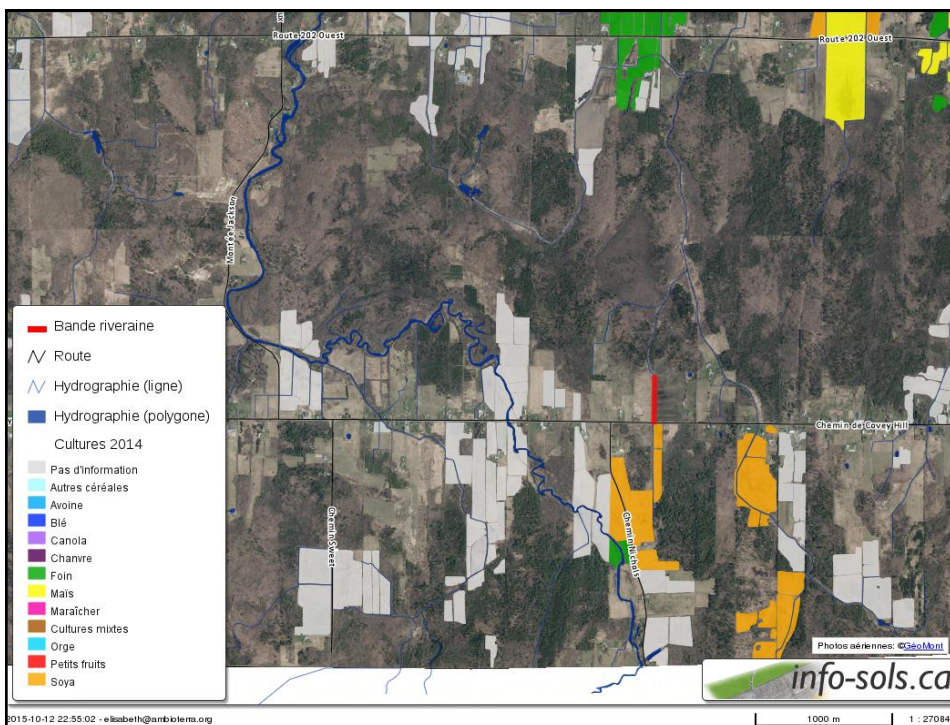
Peuplement 1: MÉLANGÉ À DOMINANCE FEUILLUE

Peuplement 2: FEUILLUS SUR STATION HUMIDE

Peuplement 3: MÉLANGÉ À DOMINANCE RÉSINEUSE

Peuplement 4: MÉLANGÉ À DOMINANCE RÉSINEUSE

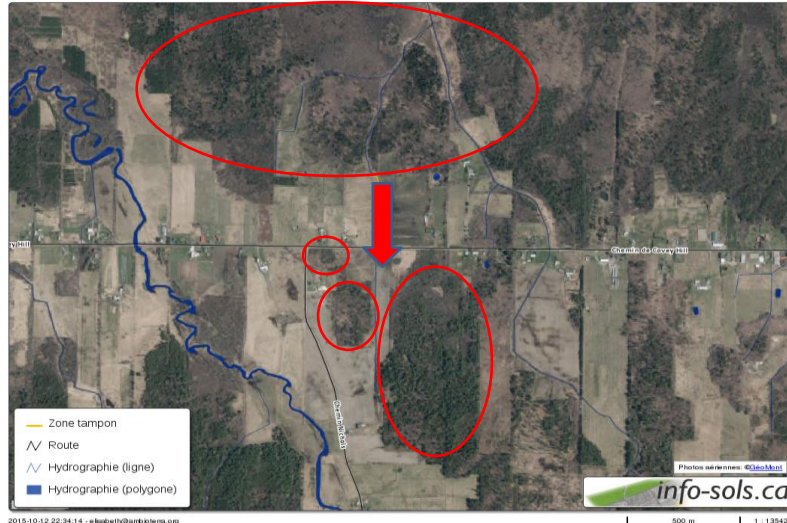
Peuplement 5: FRICHE EMBROUSSAILLÉE

OBJECTIFS



Relier les noyaux de conservation avec les îlots de forêt isolés en améliorant la bande riveraine le long du fossé agricole (+ large, arbustes et arbres). Plantation de haies brise vent.



OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Bande riveraine:

- ✓ Nourriture pour la faune (arbustes fruitiers/arbres à noix)
- ✓ Rétablir la connectivité entre les îlots boisés (bande riverain + large possible)
- ✓ Créer de l'ombre pour maintenir la T° du fossé agricole (plantation d'arbre)
- ✓ Accroître l'accès aux ressources (connexion entre différents milieux)
- ✓ Rétablir la forêt d'origine (espèces indigènes)
- ✓ Corridor de déplacement pour certaines espèces (dindon et tortues)



Haie brise-vent:

- ✓ Réduire l'érosion (plantation arbres)
- ✓ Nourriture pour la faune (arbres à noix ou fruits)





PRÉPARATION DU TERRAIN ET PLANTATION



Coupe des foins et passage
d'un rotoculteur

Plantation

Pose de plastique

ENTRETIEN ET SUIVI DES PLANTATIONS



L'élément clé du succès d'une plantation:
l'entretien et le suivi. Au 3 semaines durant l'été.
Le prévoir dans le budget!



Bilan mortalité:

Printemps 2015: 27 arbres morts (5,5 %)

Automne 2015: 37 arbres morts (7,5 %)

Total depuis le début du projet (13 %)



COÛTS



Coûts: environ 5 \$/m² ou 26 \$/plants
Comprend: la planification, l'entretien, la
plantation, le coût des végétaux et du matériel.



SUITE DU PROJET...



Pose de nichoirs cet hiver (hirondelles bicolores et merle bleu)
Entretien des plantations pour le 3^{ème} année



Photo :Lise Chiricota, club des ornithologues amateurs du Saguenay-Lac-St-Jean



LES SOURCES DE FINANCEMENT POSSIBLE

SOURCE DE FINANCEMENT



Bailleur de fonds	Riverain	Agricole
Programme Prime-vert (MAPAQ) Couvre de 70 % à 90 % des coûts Critères: Avoir un PAA à jour -Bande riverain élargie (plus de 5 m. champs cultivé) -Haies et îlots boisés favorables à la connectivité écologique -Aménagement favorisant la biodiversité		Oui Oui Oui
Fondation de la Faune du Québec <u>Programme biodiversité en milieu agricole</u> Couvre jusqu'à 70 % <u>Programme Faune en danger</u> Critère: espèce en danger sur le territoire ciblé	Oui	Oui Oui
Programme d'interaction communautaire. Le programme vise les actions en lien avec le fleuve Saint-Laurent.	Oui	Oui
Programme de financement communautaire Éco-Action (Environnement Canada) Le programme vise les actions se rapportant à la protection de l'environnement	Oui	Oui
Programme d'intendance des habitats des espèces en péril (PIH), du gouvernement du Canada. Le programme vise les actions se rapportant au plan de rétablissement des espèces en péril.	Oui	Oui
Organismes locaux, municipalités, etc.. Dons d'arbres à chaque année	Oui	Oui

MOT DE LA FIN DE M. COM-NOUGUÉ



Pourquoi avoir décidé de participer à un projet de corridors verts et bleus ?

QUESTIONS



MERCI !



Canada 

Québec 



Fondation
de la faune
du Québec

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement
Canada

Environment
Canada